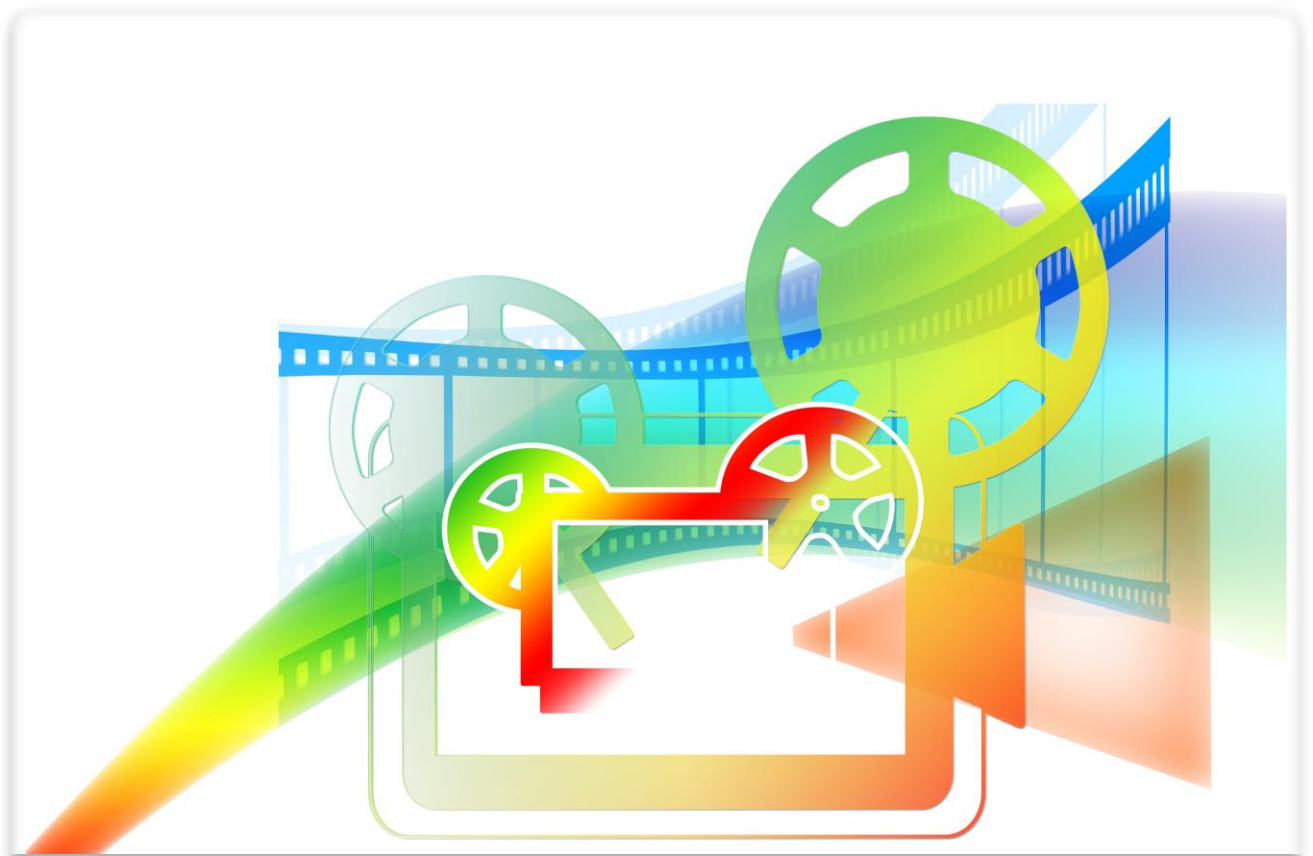


ATTEINTES EN LIGNE AUX DROITS D'AUTEUR DANS L'UNION EUROPÉENNE

ÉTUDE AU NIVEAU DES TITRES: FILM, MUSIQUE ET TELEVISION



ÉQUIPE DE PROJET DE L'EUIPO

Nathan Wajzman, économiste en chef
Francisco García-Valero, économiste
Altair Breckwoldt Jurado, assistant de recherche

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier Gilles Fontaine, de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, et Linda Zommere, du ministère de la culture de la République de Lettonie, pour leurs précieux commentaires sur une version précédente du présent rapport.

SYNTHESE

Le présent rapport repose sur une analyse des 30 ⁽¹⁾ créations les plus souvent piratées dans chaque État membre de l'Union, dont 316 films, 500 artistes musicaux et 309 séries télévisées ⁽²⁾. Les données relatives à la consommation de contenus piratés ont été achetées à MUSO, un des leaders sur le marché de la fourniture de ce type de données, tandis que les données sur la consommation légale de films (mesurées en nombre d'entrées en salles de cinéma) ont été obtenues à partir de la base de données Lumière de l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Pour la musique et les séries télévisées, ces données ne sont pas disponibles par titre et par artiste. C'est pourquoi l'analyse effectuée dans le présent rapport est plus exhaustive pour les films que pour la musique et la télévision.

Le piratage touche surtout les créations sorties et produites récemment. Dans le cas des films, on distingue deux tendances de piratage. Premièrement, le piratage suit le succès commercial. De ce fait, il affecte principalement des films ayant connu un succès commercial en salle et bénéficié d'une large distribution à l'échelle internationale. C'est pourquoi le piratage touche principalement des productions américaines (84 % de la liste MUSO), mais aussi des productions britanniques, françaises et italiennes. Le piratage de films de ces quatre pays représente 96 % du piratage cinématographique dans l'UE ⁽³⁾.

La seconde tendance concerne les films qui ont été couronnés de succès dans le pays de production, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une large distribution au niveau international. Dans ce cas, la majeure partie du piratage a lieu dans des pays où les films ne sont pas sortis ⁽⁴⁾. Le piratage est alors beaucoup plus élevé que le succès commercial remporté par ces films ⁽⁵⁾. C'est le cas des films canadiens, australiens, chinois, finlandais, allemands, indiens et russes. Le piratage des films produits dans ces sept pays représente 2,8 % du piratage de films et 1,8 % des entrées de cinéma dans l'UE. Bien que le taux de piratage total cumulé pour ce dernier groupe soit faible, il est relativement plus élevé que celui des films jouissant d'une distribution plus large.

Les facteurs à l'origine du piratage de films ont également été étudiés dans des modèles de régression. Cette analyse montre que le succès commercial est associé à des niveaux plus élevés de piratage: lorsque le nombre d'entrées vendues augmente de 10 %, le nombre de téléchargements illégaux augmente de 3,7 %. L'analyse de régression a également montré que, malgré l'important volume de piratage affectant les films produits aux États-Unis, en supposant tous les autres facteurs

⁽¹⁾ Le terme «piratage» au sens strict fait référence à la diffusion de contenus portant atteinte au droit d'auteur. Le présent rapport porte sur la consommation de tels contenus. Cependant, le terme «piratage» est également utilisé ici pour désigner en abrégé cette consommation de contenu illicite.

⁽²⁾ La liste incluait d'autres créations (ou artistes), mais certaines des œuvres moins piratées ont été éliminées en raison de problèmes liés à la qualité des données.

⁽³⁾ Au cours de l'année 2018, le Royaume-Uni était encore un État membre de l'UE; ce pays est donc inclus dans l'analyse.

⁽⁴⁾ Voir le tableau 6.

⁽⁵⁾ À l'exception des films espagnols; les raisons possibles de ce phénomène sont examinées au chapitre 5.1 Films.

constants, ils ne subissent pas davantage de piratage que les films présentant des caractéristiques similaires (comme le succès commercial, le genre, l'année de production) produits ailleurs.

Le piratage s'est concentré sur les dernières sorties. Ainsi, en supposant les autres facteurs constants, les films produits avant 2017 ont subi 58 % de piratage en moins que les productions de 2017. Le taux de piratage des films d'animation et des documentaires est 49 % moins élevé que celui des films du type «live action»⁽⁶⁾. Enfin, les films produits dans un seul pays subissent 37 % de piratage en moins dans le pays de production, les autres facteurs étant, une fois encore, supposés constants.

En résumé, le piratage de films vise principalement les films grand public remportant un succès commercial. Si l'on examine les goûts des consommateurs de contenus piratés dans l'ensemble de l'Union, un degré élevé d'homogénéité semble se dégager, la liste des 30 principaux films les plus piratés dans chaque État membre étant assez similaire à celle du «top 30» de l'UE dans son ensemble. Cela est moins vrai pour les séries télévisées et surtout pour la musique, où les goûts des consommateurs de contenus piratés varient considérablement d'un État membre à l'autre. Concrètement, en moyenne, 21 des 30 premiers films de chaque État membre figuraient également sur la liste du «top 30» à l'échelle de l'UE, tandis que le chiffre correspondant s'élevait à 19 pour les séries télévisées et à 16 pour la musique.

Les séries télévisées sont les créations les plus souvent piratées, mais la relation entre le piratage et la popularité du contenu légal correspondant est plus difficile à établir; sur les 30 séries télévisées les plus piratées, seules cinq figurent parmi les 30 plus populaires, selon la base de données IMDb⁽⁷⁾. Entre janvier et septembre 2018, 435 millions d'épisodes de la série télévisée la plus piratée (The Walking Dead) ont été téléchargés illégalement, contre 45 millions de téléchargements du film le plus piraté (Justice League).

Dans le domaine de la musique, il existe également une relation entre succès commercial et piratage, mais avec un certain décalage: en effet, bon nombre des musiciens à succès de 2017 ont été les artistes les plus piratés en 2018. Le niveau global de piratage est plus faible pour la musique que pour les deux autres types de contenus. Le musicien le plus piraté (Ed Sheeran) a subi 7,5 millions de téléchargements illégaux⁽⁸⁾.

⁽⁶⁾ C'est-à-dire les films non animés et non documentaires.

⁽⁷⁾ IMDb est une source d'information populaire et faisant autorité sur les films, la télévision et les célébrités. Elle fournit notamment le service MOVIEmeter, qui permet de mesurer la popularité des films et des émissions de télévision. Cependant, le rapport entre le score IMDb et le succès commercial n'est pas nécessairement d'un pour un.

⁽⁸⁾ Toutefois, la relation entre les niveaux de piratage de films, de séries télévisées et de musique doit être examinée d'un œil critique, étant donné qu'il ne s'agit pas de créations homogènes.